

Questions orales

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, avec cette question retentissante, le député s'est donné de belles satisfactions d'amour-propre.

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Il me semble que les députés d'en face nous en ont donné la preuve tous les jours en se livrant la plupart du temps à du verbiage et à des attaques personnelles au lieu de proposer des mesures concrètes.

M. Huntington: Et les chômeurs?

M. MacEachen: Quand le député posera des questions à propos de mesures concrètes, il obtiendra des réponses objectives.

M. Huntington: En voilà une réponse!

M. Beatty: Quelle suffisance!

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—LES ÉTUDES SUR LES DANGERS POUR LA SANTÉ

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, concerne des révélations récentes du Dr Nantel, chef du département de toxicologie à Laval, et des communiqués récents du Conseil national de recherches, selon lesquels la mousse d'urée-formaldéhyde est une substance naturellement instable qui se désagrège en libérant continuellement du gaz, que des niveaux de sécurité de .1 par million sont totalement arbitraires, sans rapport avec l'environnement résidentiel, et qu'il n'y a pas de niveau d'exposition sûr. Il semblerait que ses effets sur la santé ne se limitent pas à des allergies; elle attaquerait peut-être aussi à longue échéance le système immunitaire de l'organisme. Il est possible également que d'autres types de gaz nocifs se dégagent de la mousse isolante.

Le ministre pourrait-il déposer à la Chambre une liste des études médicales et autres qui ont été effectuées sur les problèmes dont il est question dans les études publiées récemment? Voudrait-il éclairer la Chambre sur toute la documentation relative aux programmes gouvernementaux portant sur ces dangers pour la santé?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Oui, madame le Président. Je dirai à l'honorable député qu'il me ferait plaisir de déposer au moment du dépôt de documents une telle liste d'études qui sont faites présentement. Je suis surpris de la question du député parce que juste avant l'ajournement de Pâques j'ai envoyé à tous les députés de la Chambre un document d'information qui faisait justement état de cette liste de travaux de recherches entrepris

par le Centre national de recherches du Canada et par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il me fera plaisir d'en envoyer de nouvelles copies à l'honorable député.

● (1440)

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT ÉTABLISSE DE NOUVEAUX PROGRAMMES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, compte tenu de l'information diffuse qu'il a donnée à ce sujet, le ministre ne devrait pas s'en étonner. Un grand nombre de propriétaires qui sont victimes de ce produit posent ce genre de questions. Néanmoins, si ces remarques sont exactes—et de plus en plus d'indices portent à le croire—le ministre est-il disposé à reconnaître que son programme palliatif, qui est fondé sur la réduction du gaz dans les maisons et l'octroi de subventions jusqu'à concurrence de 5,000 dollars, sera absolument inapproprié? Si, à l'avenir, l'isolement fait défaut dans ces maisons, la santé des occupants s'en trouverait menacée et les 110 millions consacrés au programme auront été gaspillés. Le ministre pourrait-il exposer à la Chambre les autres options que le gouvernement envisage une fois que ce programme aura échoué?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je ne suis pas prêt à admettre ce que l'honorable député dit. Au contraire je dois lui dire qu'avec un certain regret je constate que le gouvernement canadien est le seul gouvernement à avoir offert quelque chose de concret aux victimes de la mousse. Aucun autre gouvernement au niveau provincial ou municipal n'a fait une offre monétaire concrète en faveur des victimes et nulle part ailleurs dans le monde où on vend un produit semblable il n'y a eu d'efforts par des autorités gouvernementales pour aider les victimes de la mousse. Le seul gouvernement qui a fait quelque chose, c'est le gouvernement canadien.

* * *

LES AÉROPORTS

LE DOSSIER DORVAL-MIRABEL

M. Pierre Deniger (La Prairie): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Transports et concerne la décision promise pour mai prochain au sujet du dossier Dorval-Mirabel. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et au peuple canadien s'il est disposé à accepter la recommandation des partenaires du Sommet sur l'économie du grand Montréal et à rendre publiques les études coûts-bénéfices sur la solution 6 ainsi que toutes les études pertinentes au dossier avant de faire connaître publiquement sa décision en mai prochain?